

JEUNE AFRIQUE

HEBDOMADAIRE INTERNATIONAL INDEPENDANT 25^e ANNEE - N°1275 DU 12 JUIN 1985

Le foot de la honte

**A Bruxelles
ils ont joué
le match
sur quarante
cadavres**

FRANCE 10 F - ZONE CFA 500 - MAROC 8 DH - TUNISIE 800 - ABU DHABI 11 - ALGERIE 9 - ALLEMAGNE 6 - ANTILLES,
REUNION 10 - ARABIE SAOUDITE 10 - AUTRICHE 38 - BAHREIN 1100 - BELGIQUE 75 - BURUNDI 180 FB -
CANADA 2,50 \$ - CENTRAFRIQUE 515 F CFA - DANEMARK 18 - DUBAI 11 - EGYPTE 2.300 - ESPAGNE 250 -
GRECE 165 - HAITI 2 \$ - ILE MAURICE 18 - MAURITANIE 90 UM - ITALIE 3.000 L - JORDANIE 850 -
LIBAN 12,50 - PORTUGAL 195 - QATAR 10,50 - RWANDA 120 - SEYCHELLES 12,60 SR -
SUISSE 3,60 - SYRIE 13 - U.S.A. 2,00 \$ - ZAIRE 80 Z.

**“Je sais où se trouvent
les milliards de
Sékou Touré”**

de Sékou Touré, arrêtée au lendemain du coup d'Etat, elle nous dit tout.

Les révélations de « la belle Monique »

SENNEB ANDRIAMIRADO

Après presque douze mois de détention à Conakry, « la belle Monique » n'a rien perdu de sa fougue. Sauvage, excentrique, violente au point d'avoir malmené certains de ses géologues, Monique Goubet reste une figure de la Guinée de Sékou Touré. Arrêtée le 4 avril 1984, au lendemain du coup d'Etat qui a balayé les éphémères héritiers de son ancien maître, elle devait répondre des « affaires » qu'elle avait manigancées depuis 1977 avec le régime défunt : achats et ventes licites ou illicites d'or et de diamants, transferts et placements de devises à l'étranger sur des comptes secrets.

De cette femme d'affaires néerlandaise, les dirigeants militaires guinéens attendaient des révélations : la liste et le montant des transferts en question ; la liste des banques et des pays où Sékou Touré et les siens avaient placé d'énormes sommes d'argent détournées de ce qui appartenait à la Guinée (aides internationales ou recettes d'exportation).

Mais Monique a refusé de parler. Ni les menaces, ni les gestes de bonne volonté (au cours de sa

Une lettre au président

détention, elle a connu par moments une résidence surveillée dorée, dans un hôtel de luxe, puis dans une belle villa de Conakry) n'ont réussi à la faire fléchir. Femme de caractère, femme d'affaires redoutable, brulant de ses yeux de braise mais gardant hermétiquement en elle ses secrets, cette « Mata Hari » de Sékou Touré (elle le reconnaît aujourd'hui) a toujours dit aux officiers qui l'interrogeaient : « Libérez-moi d'abord. Je vous dirai tout après. »

Elle a même écrit, le 2 novembre 1984, au président Lansana Conté, proposant de lui révéler « quelles personnes travaillaient pour Sékou Touré en Europe, à Abidjan, en Sierra Leone, à Londres et dans les pays communistes ; avec qui les anciens ministres avaient travaillé à Conakry, avec quelles ambassades, avec quelles entreprises ; qui étaient les hommes de confiance de l'an-

cién président et des anciens ministres ; comment et par qui l'or, le diamant et l'argent avaient quitté le pays ; dans quelles banques et dans quels pays ils ont été placés ».

Monique Goubet affirme que ce n'est pas grâce à cette lettre qu'elle a été libérée. Mais les Guinéens l'ont libérée et, revenue en Europe le 10 février dernier, ayant juste pris le temps de se refaire une santé, la voici, à quarante-cinq ans, à nouveau sur la brèche, prête à tout.

« Je ne cachais pas l'or »

Elle sait où sont les milliards de Sékou Touré. Elle est disposée à tout révéler. Mais à condition de se faire payer en retour.

En exclusivité pour *Jeune Afrique*, Monique la Redoutable a parlé, avant la publication de son livre sur la Guinée qu'elle prépare dans le plus grand des secrets.

Jeune Afrique : Pourquoi vous avait-on arrêtée en Guinée ?

Monique Goubet : Je ne sais pas vraiment. En tout cas, ce n'était pas pour une affaire de trafic d'or.

J.A. : Vous aviez pourtant de l'or dans votre chambre, le jour de votre arrestation.

M.G. : Oui, j'avais 17,5 kg d'or dans ma chambre. Heureusement qu'on ne m'a pas arrêtée à l'aéroport. Parce que, à tous les postes-frontières du monde, on peut vous arrêter pour trafic si on vous trouve avec de l'or !

J.A. : Comment votre arrestation s'est-elle passée ?

M.G. : J'étais à la piscine de l'hôtel de l'Indépendance, le 4 avril 1984. Le directeur de l'hôtel est venu me dire : « Monique, on a besoin de vous d'urgence à la réception. » J'ai compris tout de suite parce que Siaka Touré (NDLR : ancien commandant du camp de détention de Boiro ; « neveu » de Sékou Touré) était encore avec moi, une heure auparavant. Il y avait des militaires partout, dans le hall, à tous les étages. C'est l'adjudant Sékou Touré [éclat de rire] qui m'a arrêté.

tée. Il est monté dans ma chambre avec moi.

J.A. : On ne vous a donc pas emmenée tout de suite.

M.G. : Les militaires ont fouillé ma chambre. Ils ont pris tous mes papiers, mon passeport, mes téléx, mon argent. Je leur ai dit que je n'avais rien fait de mal et que je n'avais rien à cacher.

J.A. : Ils ont quand même trouvé 17 kilos d'or !

M.G. : Mais je ne cachais pas l'or ! Je l'avais acheté tout à fait normalement !

J.A. : A qui ? A un comptoir officiel ?

M.G. : Mais non ! J'achetais l'or à n'importe qui, à des femmes de chambre, à des garçons d'hôtel, à des passants dans la rue. Tout le monde savait, à Conakry, que j'achetais de l'or.

J.A. : Donc, ce n'est pas pour l'or que vous avez été arrêtée. Au moment de votre interrogatoire, que vous a-t-on reproché ?

M.G. : On m'a dit : « Tu connais tout le circuit de Sékou Touré et de l'ancien régime, maintenant il faut parler. » On m'a interrogée pendant trois jours et trois nuits.

J.A. : Et qu'avez-vous répondu ?

M.G. : Moi ? Rien. J'ai dit que je ne savais rien !

J.A. : Et vous prétendez encore aujourd'hui que vous ne savez rien.

M.G. : [rire] : Qu'est-ce que je connais ? Je fais partie des « petits ».

J.A. : Vous avez travaillé avec Sékou Touré, avec Siaka Touré.

M.G. : [l'air grave et agacé] : Ecoutez, Sékou Touré est mort, non ? Laissez-le perdre son âme !

J.A. : Que faisiez-vous ensemble ?

M.G. : J'ai travaillé pour Sékou Touré. Je lui donnais des renseignements.

J.A. : Quelle sorte de renseignements ?

M.G. : [éclatant de rire] : Vous savez bien lesquels ! Je lui donnais tous les renseignements dont il avait besoin.

J.A. : Vous étiez donc un agent secret.

M.G. : Quelque chose comme ça.

J.A. : Combien vous payait-on vos services ?

M.G. : On ne me payait pas. Mais Sékou Touré m'avait autorisée à faire des affaires. J'avais une licence. J'achetais du diamant et de l'or que j'écoulais à l'étranger.

J.A. : Etiez-vous associée avec Siaka Touré ? Lui versiez-vous de l'argent ?

M.G. : Ah non ! Je donnais seulement des informations. Je vendais l'or et les diamants à des diamantaires aux Etats-Unis, en Israël, en Suisse et en Belgique.

J.A. : Avez-vous placé de l'or ou du diamant pour le compte de Sékou Touré, à l'étranger ?

M.G. : [silence, sourire énigmatique, puis] : Je ne suis pas en mesure de répondre à cette question.

J.A. : Vous devez quand même savoir si vous avez fait des placements pour le compte de vos anciens amis.

M.G. : Vraiment, je ne peux pas répondre. Les gens dont vous parlez sont encore en prison.

J.A. : Savez-vous si ces gens-là ont pu placer ou faire-placer de l'argent à leurs noms à l'étranger ?

M.G. : Quand j'étais encore en détention, j'ai écrit au président Lansana Conté que je pouvais lui fournir la liste

folle ! Je ne me promène pas avec un document pareil !

J.A. : Quels sont les noms qui figurent sur cette liste ?

M.G. : Tous ! Tous les anciens dirigeants, sauf Siaka Touré.

J.A. : Vous dites cela pour protéger Siaka.

M.G. : Non, Siaka n'a pas d'argent à l'étranger [un petit rire]. Je n'aime pas parler de Siaka.

J.A. : On vous dit amoureuse de lui.

M.G. : Non. Je n'ai jamais touché Siaka comme ça [elle me touche la joue].

J.A. : Etes-vous toujours prête à don-



Monique Goubet : une figure de la Guinée de Sékou Touré.

ner votre fameuse liste ?

M.G. : [riant aux éclats] : Oh oui ! Mais cette fois à une condition !

J.A. : De l'argent, bien sûr. Combien réclamez-vous ?

M.G. : 5 %.

J.A. : 5 % de quoi ?

M.G. : 5 % de un billion de dollars.

J.A. : Vous voulez dire un million de dollars.

M.G. : Ah non ! Je dis un billion ! Un milliard de dollars ! Je veux 5 % contre ma liste.

J.A. : A quoi correspond ce milliard de dollars ?

M.G. : C'est le montant de l'argent qui a été placé à l'étranger.

J.A. : Donnez-moi votre liste.

M.G. : [éclat de rire] : Je ne suis pas

compte de vos amis ?

M.G. : Oh non ! Ce n'est pas moi.

J.A. : Qui a alors placé cet argent ?

M.G. : [souriant] : Ah ça ! Je ne dis pas. J'aime la Guinée, mais je ne peux pas être indiscret. Je suis peut-être sauvage, mais j'ai un peu d'éducation.

J.A. : Croyez-vous que les dirigeants militaires guinéens accepteront de vous laisser 5 % ? Ça fait quand même 50 millions de dollars, c'est-à-dire presque 25 milliards de F CFA !

M.G. : Vous ne travaillez pas pour rien, n'est-ce pas ? Moi non plus ! Ceci dit, je veux travailler pour la Guinée. Je n'ai rien contre le président Lansana Conté.

J.A. : Après votre libération, vous m'avez pourtant dit, en février 1985, que vous n'aimiez pas la deuxième république !

M.G. : J'étais très fâchée ! Je sortais de prison où j'ai souffert, où j'ai été malade sans recevoir de soins. Personne n'a eu le droit de me rendre visite. Ma mère est morte pendant ma détention ! J'étais encore sous le choc. C'est logique, non ? Maintenant, ça va.

J.A. : En donnant la fameuse liste, n'aurez-vous pas l'impression de trahir vos amis, Siaka Touré et les autres ?

M.G. : Qui vous dit que Siaka est sur la liste ?

J.A. : Vous tenez vraiment à le protéger !

M.G. : Non. Je suis fidèle. Il me protégeait.

J.A. : Pourquoi aviez-vous besoin d'être protégée ?

M.G. : A cause du pouvoir. Du temps de Sékou Touré, j'avais beaucoup de pouvoir. J'avais réussi. On me flattait, mais on me jalousait.

J.A. : Pouvez-vous rentrer en Guinée ?

M.G. : Je ne sais pas. On m'a dit, au moment de ma libération, que j'étais gracieuse, mais je n'ai aucun papier qui le prouve. On devait m'apporter ma lettre de grâce à l'aéroport, le jour de mon départ de Conakry, et je n'ai rien eu.

Lansana Conté avait dit aussi qu'il fallait me remettre tous mes biens ; on ne m'a rien remis du tout. Et pourtant je n'ai tué personne, je n'ai volé personne, je n'ai pas honte.

J.A. : Vous n'êtes pas dans la misère, à vous voir ! A combien se monte votre fortune ?

M.G. : [avec un sourire] : Je ne sais pas. Peut-être que je n'ai rien. Je n'ai pas ça en tête.

J.A. : Pendant votre détention, vos affaires continuaient de marcher ?

M.G. : Bien sûr.

J.A. : Qui les faisait marcher ?

M.G. : Moi-même.

J.A. : Mais vous étiez en prison.

M.G. : Et alors ?